

the Holy Heart College, dans la Nouvelle-Ecosse; the Presbyterian College, the Montreal Diocesan, the Wesleyan Theological College, the Congregational College et six collèges catholiques de théologie dans Québec; Knox, Toronto Bible, Waterloo, Huron et Wycliffe, dans Ontario; Manitoba College et St-John's au Manitoba; St-Chad's, the Presbyterian, Emmanuel et le Collège Catholique de Gravelbourg, dans la Saskatchewan; Robertson College et Alberta College dans l'Alberta; the Anglican Theological College dans la Colombie Britannique. Les collèges affiliés enseignant les lettres et les sciences sont: Prince of Wales, dans l'île du Prince-Edouard, St-Anne's et St-Mary's, dans la Nouvelle-Ecosse; St-Michael et St-Jerome dans Ontario; Brandon et Wesley dans le Manitoba; le Collège des Jésuites, d'Edmonton, dans l'Alberta et Columbian Methodist College, dans la Colombie Britannique. Enfin, la classification "divers" comporte: l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; the Ontario College of Art et le Collège Militaire de Kingston, ainsi que les huit institutions indépendantes d'enseignement secondaire dans Québec. Le Collège des Jésuites d'Edmonton est un collège classique "associé" à l'Université Laval, mais les 21 collèges classiques plus haut mentionnés sont tous situés dans Québec et affiliés ou annexés aux universités catholiques. Dans Québec, un collège "affilié" est une institution dont les programmes et les diplômes sont sous la direction immédiate de l'université; un collège "annexé" est celui dont l'université se borne à approuver le programme d'études et les règlements disciplinaires, à se faire représenter aux examens et à sanctionner les diplômes accordés par ce collège. Un collège "associé" est un collège affilié situé en dehors de la province. C'est ainsi que l'université St-Dunstan, le Collège classique St-Mathieu, de Gravelbourg, Saskatchewan, et le collège des Jésuites, d'Edmonton, sont associés à l'Université Laval.

Inscription des étudiants.—Au cours de l'année scolaire 1922-23 on comptait 13,301 étudiants inscrits dans les universités contrôlées par l'Etat, 7,830 dans celles n'appartenant à aucune confession religieuse et 18,095 dans les universités ayant un caractère religieux; au total 39,226. Toutefois, ces chiffres comportent plusieurs double emplois, car les étudiants des universités fédérées, des collèges affiliés et des écoles préparatoires secondaires y figurent deux fois. On a relevé 4,191 inscriptions dans les collèges agricoles, 1,242 dans les collèges techniques, 413 dans les écoles de droit, 1,005 dans les écoles dentaire, vétérinaire et de pharmacie, 1,887 dans les collèges de théologie, 2,556 dans les collèges enseignant les lettres et les sciences, 9,221 dans les collèges classiques et 1,882 dans les collèges divers, formant un total de 22,405.

Après avoir éliminé tous les doubles emplois, la population collégiale et universitaire se trouve ramenée à 51,528 étudiants ainsi répartis: 10,419 dans les cours préparatoires de 26 institutions; 11,630 étudiants en lettres et en sciences; 1,511 bacheliers; 2,210 étudiants en médecine; 2,442 étudiants en génie civil et sciences appliquées; 1,434 étudiants en musique, 1,514 en théologie, 510 en sciences sociales, 853 en commerce, 953 en droit, 517 en pharmacie, 1,175 en art dentaire, 52 en architecture, 1,353 en agriculture, 1,057 en pédagogie, 1,085 en science ménagère, 153 en puériculture, 93 en sylviculture, 103 en médecine vétérinaire, 2,647 suivaient les cours abrégés à l'usage des candidats-instituteurs, 3,533 suivaient les mêmes cours à l'usage du public, 1,768 suivaient les cours par correspondance; enfin tous les autres cours non énumérés plus haut comptaient 1,750 élèves. La différence entre la somme de ces chiffres et le total net donné ci-dessus est due au double emploi. On doit attirer l'attention sur le rôle considérable que jouent actuellement les cours abrégés et les cours par correspondance. Dans les universités seulement, cette forme de l'enseignement revendique 6,318 étudiants, tandis que les cours réguliers en possèdent 33,412 et les cours préparatoires 8,565. En 1922-23, 12 des 23 universités professaient ces cours.